

De 2010 à 2013

C.M. du 15 octobre 2010

Abattement taxe habitation 2011 – manque d'informations

Taxe habitation logements vacants de plus de 5 ans : possibilité d'instaurer une taxe

Création d'une régie de recettes pour la salle des fêtes. Régisseuse Nadine Bénard, régisseur adjoint Gérard Buret.

Vacation funéraire : tarif fixé par la loi entre 20 – 25 euros, retenu à 20 euros.

Gestion cimetière : elle sera informatisée.

Cantine : prix des repas adultes portés à 5 euros.

Travaux fin 2010 – 2011 effacement des réseaux éclairage public.

Travaux à l'école et à l'église, fenêtre, toiture.

Salle des fêtes changer les plaques du plafond – Travaux à la mairie : bureau.

Travaux voirie, mise en accessibilité. Achat d'un gyrobroyeur pour 1696,71 euros HT.

C.M. du 22 11 2010

Rapport annuel du CIAEP Théligny.

Question sur le prix de l'abonnement à 40 euros alors que les factures envoyées affichent un tarif de 100, 26 euros. Les délégués vont poser la question.

Loi handicap. Accessibilité des bâtiments, un appel d'offre est lancé.

Cantine scolaire. Loi de modernisation de juillet 2010, oblige les communes à intégrer dans les menus une alimentation diversifiée et équilibrée. Recherche de fournisseurs de produit bio

Deneigeuse. Le conseil décide d'acquérir une lame au prix de 1880 euros HT

Bons de Noël pour les plus de 70 ans.

Revêtement rue de Grand Thuret. Proposition mono-couche pour 4012 euros, le C.M. accepte ce devis.

Ecole. Fermeture de classe au niveau de 47 élèves.

SDIS : contribution pompiers 6220 euros pour le SDIS.

Cérémonie vœux le 8 janvier à 17 heures à la salle des fêtes.

C.M. du 17 12 2010

Convention pour la participation des communes aux frais des cantines entre Gréez , Théligny et Saint-Ulphace.

Ouverture ligne de trésorerie 2011 : 133504 euros en trésorerie, nouvelle ligne de trésorerie de 50000 euros pour 2011.

Questions diverses. Proposition de l'aménagement carrefour du Perrin par L'ATEAT, projet à l'étude.

INSEE effectué en 2008 : 402 habitants.

C.M. du 21 01 2011

Remplacement du ½ poste d'employé communal, départ de Monsieur Gorget, appel annonce d'emploi, 5 demi-journées par semaine. Un jury d'embauche a été nommé.

Convention cantine 2011, exécutoire.

Convention de L'Espace Jean Jousse. Lecture de la convention entre la commune de Gréez et l' Association Fondation Jean Jousse, 3 ans renouvelables.

Budget 2011. Classement des projets.

Etude enfouissement rue du Grand Thuret, la Grande Rue et la rue des Chemins Verts.

Panneaux des noms de routes. Demande de devis.

Site internet. Le C.M. va prendre contact avec l'A.M.R. concernant le site Campagnol.fr.

Zone 30 : travaux mis en attente (possibilité fermeture de classe)

Eglise : vérification de la vétusté de tout le plafond.

Ecole : Sanitaires et rideaux

C.M. du 25 mars 2011

Subventions associations pour un total de 2325 euros.

Compte administratif

Dépenses investissements 118400 euros.

Recettes d'investissements : seulement de 67220 euros pour un budget alloué de 194074 euros.

Dépenses fonctionnement : Recettes 249114 euros pour un budget alloué de 363532 euros

Recettes fonctionnement 329848 euros pour un budget prévu de 363532 euros.

Budget 2011

Dépenses prévues : Etude 1450 euros, travaux mairie 14500 euros, éclairage rue Boutroüe 6000 euros, gestion du cimetière 4750 euros, protection vols hangar 1150, plafond salle des fêtes 1650 euros, signalétique chemins de randonnées 2500 euros, nom des routes en campagne 1500 euros.

Futur : Aménagement accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite, square petite enfance, dernière tranche enfouissement des réseaux.

Cartes scolaire 2011 – 2012 : le comptage se fera le jour de la rentrée (47 élèves)

Embauche employé communal à mi-temps : Gilles Birkel, du Luart.

C.M. 22 avril 2011

Approbation des comptes de gestion 2010.

CCAS : Excédent de fonctionnement 728.66 €

Caisse des écoles : Excédent de fonctionnement 22703.91€

Assainissement : déficit d'exploitation 4089.55 €

Résultat d'investissement cumulé 48827.78 €

Commune : Excédent de fonctionnement 148044.30 €

Déficit d'investissement cumulé 84926.22 €

2 Approbation des comptes administratifs 2010

Le C.M. approuve à l'unanimité les comptes administratifs, dont les résultats sont identiques aux comptes de gestion.

Les résultats seront reportés aux budgets primitifs 2011. L'affectation des résultats sont les suivant :

-- Mise en report

C.C.A.S. 728.66 € mis au compte CPTTE 002 en recette de fonctionnement

Caisse des écoles 22703.91 au compte 002 en recette de fonctionnement.

C.M. du 03 juin 2011.

Point à la mi-mandat, planning des travaux à la mairie.

Poste : pas de contribution de la direction de la Poste.

Vente d'un préfabriqué de 15 m² rue des Chemins Verts.

Prime aux stagiaires, 400 euros à chacun.

Cérémonie 14 juillet : reconduction cérémonie habituelle.

Stationnement carrefour restaurant : rappel de la réglementation.

Plan vigipirate, il reste activé.

M. Guyodo, responsable des fouilles, a adressé un rapport 2010, dernière période des fouilles cette année.

Routes : dans le cadre de la CDC c'est la route de la Coiffonnière et du Tertre qui seront refaites

C.M. 2 août 2011

Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunal.

Enquête du Smirgeomes sur la redevance incitative. Le calcul se fera de la façon suivante : 90 euros d'abonnement annuel, plus 16 euros de forfait pour 16 levées annuelles, plus levées supplémentaires en fonction du type de bac. Le ramassage des sacs jaunes n'est pas modifié. La population sera informée par des enquêteurs assermentés.

Achat mobilier salle des fêtes. Prévision remplacement des chaises et achat de tables rondes à 121 euros H.T.

Point sur les travaux.. Unanimité sur les travaux effectués dans le bureau de la mairie, travaux pont d'Yvry. Ecole : les toilettes sont en cours. Cimetière : entretien des allées du ressort de la commune, nettoyage des tombes, de celui des propriétaires.

Achat plaques de rues : choix en vinyl à 45 euros H.T. l'unité.

Fondation Jean Jousse : subvention de 200 euros et 50 euros au restaurant du cœur.

Cantine. Prélèvement automatique concernant les factures de cantine.

Comice : Préparation comice 2012 à Grééz.

C.M. du 12 septembre 2011

Cimetière : Présentation d'un logiciel de gestion de cimetière.

Pouvoir de police. A l'unanimité le C.M. décide de garder son pouvoir de police pour les domaines ci-après : gens du voyage, assainissement et déchets.

Comice 2012. Réunion 23 septembre, prévision festivités.

Cantine. Admission en non valeur pour la somme de 283,50 euros.

Commission travaux : réunion le 28 septembre à 17 heures pour traiter plusieurs points : carrefour, cimetière.

Conseil Municipal du 14 octobre 2011.

Jean Hermenault avant de débiter la séance du CM, présente le projet du nouveau regroupement d'eau. Comment harmoniser ce nouvel ensemble disparate qui va jusqu'à Saint-Cosme en Vairais, en passant par la Ferté-Bernard et Nogent-le-Bernard.

Point sur l'école - Disparition de la 3^{ème} classe, mais l'Inspection Académique a mis en place un poste surnuméraire, poste créé pour l'année, il est envisagé un regroupement avec le SIVOS de Montmirail-Melleray.

Divers :

Illuminations de Noël.

Proposition de l'entreprise CITOES, ventes guirlandes, éclairage avec des Boas et des ensembles frises : location acceptée sur 3 ans pour 1810 €.

Droit de passage : Renouvelé pour les nouveaux propriétaires du 14 rue de l'église.

Signalétique Vendômoise : Devis accepté de 611 € pour fourniture de panneaux « Pochoir »
1 rue du Tramway, 2 rue Roland Boutroue – Ancien député : 1757-1816, 3 Boulodrome Gustave Verbecke dit « Gus »

Proposition achat jeux pour le square petit enfance.

Conseil Municipal du 25 novembre 2011.

Remplacement de la TLE par la taxe d'aménagement aux mêmes conditions (1%)

Bons de Noël : Les bénéficiaires des bons de Noël sont les personnes âgées de 70 ans et plus, utilisables chez les commerçants de Gréez sur Roc.

Abonnement France-Télécom : afin d'augmenter le débit Internet il est proposé un contrat abonnement à 57 € au lieu de 30 €, accord du CM.

Point sur le comice : la chaumière ainsi que le traiteur sont retenus.

Télérelevés des compteurs d'eau : en 2012 Véolia réalisera le relevé des compteurs d'eau.

Le télé relevé consiste à collecter et transmettre par onde radio la consommation inscrite sur nos compteurs d'eau.

Questions diverses : départ Percepteur, Inspection Académique (regroupement SIVOS)

SDIS : nouvelles ressources et charges prévisions 2012 : 6320 € pour Gréez sur Roc, déneigement convention avec M. J.P. Tessier. Point : fouilles archéologiques avec M. Georges de la DRAC.

Conseil Municipal du 13 janvier 2012.

Décision modification pour mise en œuvre du FNGIR. Monsieur Martineau, receveur, présente la modification. Le CM accepte la modification des sections investissement et fonctionnement. Délibération pouvoir de police : annulation de la délibération en date du 12 09 2011. Rétablissement du transport scolaire des élèves de la Croix-Champagne via la Ferté Bernard, rétabli*** à compter du 01 01 2012. Réunion commission des impôts le 14 02 2012. Subvention voyage scolaire pour la Fondation d'Auteuil.

Comice : subvention exceptionnelle de 10000 € votée pour le Comité des Fêtes (l'organisation du prochain comice)

Travaux Publics. Le CM autorise le Maire à prendre contact avec M. Richard Bourgeois pour les travaux des toilettes extérieures.

Conseil Municipal du 5 mars 2012.

Acceptation des subventions aux associations. Approbation des comptes de gestion 2011, approbation comptes administratifs 2011 (pour plus de détails, voir cahier de délibération page 200)

Le CM émet le souhait que le CCAS soit intégré au budget primitif de la commune pour 2013. Taux inchangé pour 2012.

Conseil Municipal du 20 avril 2012.

1 Inscription du Site Archéologique au titre de Monument Historique : le CM donne son avis favorable, demande à la DRAC sur les contraintes liées à cette classification.

2 Achat groupe défibrillateur. Le CM autorise le maire à acheter un défibrillateur par l'intermédiaire de l'Association des Maires Ruraux de la Sarthe, coût 1844 € H.T.. Demande de subvention auprès de Groupama assureur de la collectivité .

3 Zone blanche Internet : installation d'une antenne sur la commune, le CM donne son avis favorable.

Indemnité comptable du trésor. Le CM décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an à Mme Béatrice Vinçon, receveur municipal et de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,90 €.

Election : la permanence du bureau de vote pour le 2^{ème} tour des élections présidentielles se tiendra à l'identique du 1^{er} tour. Point comice : la fiche de réservation pour les stands est établie. La vente des tickets repas pour le samedi soir peut débuter.

Audit éclairage du bourg : le CM autorise le maire à lancer un audit sur l'éclairage du bourg afin de pouvoir demander des subventions sur les travaux de rénovation de l'ADEME. Demande d'inscription de la dernière tranche d'enfouissement des réseaux auprès du Conseil Général.

Point sur les travaux. Salle Adrien Martin, en cours. Trottoirs Grande rue et Bas-Bourg, en cours.

Travaux futurs : Construction des toilettes municipales, dossier complet. Travaux accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; les services de la poste peuvent financer les travaux d'accessibilité à hauteur de 50%. Rentrée scolaire 2012 demande de maintien du poste surnuméraire pour la rentrée prochaine.

Cérémonie 8 mai : reconduite. Remise de médaille à Mme De Bentzmann au titre de la reconnaissance de la nation. Spectacle de Noël : organisation par l'association Roc-Loisir.

Conseil Municipal du 1^{er} juin 2012.

Constitution du bureau de vote pour les élections législatives.

Délibération constat de dépôt par Louissette, René Pigéard de différents registres généalogiques.

Tables des naissances de 1580 à 1792 puis 1793 à 1897 et 1898 à 1936

Table des mariages de 1581 à 1897 et 1898 à 1936

Table des décès de 1580 à 1792 puis de 1793 à 1897 et 1898 à 1936.

Le CM accepte ce dépôt et autorise la libre consultation de ces registres par le public, seulement en mairie.

Achat mobilier bureau du maire et salle de conseil municipal.

Inscription du Site Archéologique au titre de Monument Historique. Le CM accepte sans réserve le classement de la parcelle liée au Site Archéologique par la DRAC. Ce classement n'empêche nullement de construire autour de la dite parcelle.

Questions diverses : construction toilettes publiques, le délai de construction du permis de construire est de 6 mois. Ecole : rentrée scolaire 2012 il n'y aura pas de 3^{ème} poste.

Conseil Municipal du 6 juillet 2012

Chantier toilettes municipales. Entreprises retenues : Flécharde pour 6890 €.

Ecolobati 13101 €

Grenêche 6499 €

Métallerie Fertoise 1950 €

Guérin Electricité 3695 €

Valienne Peinture 495 € - soit un total de 32630 €. Subvention à hauteur de 6060 euros

14 juillet : reconduction cérémonie habituelle. Chiens errants : à la suite d'un incident le conseil décide de se renseigner auprès de la communauté du Val de Braye si une convention intercommunale peut être établie. Possibilité de mettre en place une amende pour les propriétaires.

Questions diverses : rue du Grand Thuret le CM à l'unanimité décide de placer cette rue, qui est à sens unique, à 30 kms heure. Le CM décide d'acheter les panneaux nécessaires.

Défibrilateur. Dans le cadre d'un achat groupé, le maire a reçu un devis pour un montant global de 1150 €. La municipalité à l'unanimité décide de donner une suite favorable à cette offre. Le défibrilateur sera installé à l'entrée des toilettes municipales à la fin du chantier. L'inspection télévision du réseau pluvial demandée par le conseil général concerne le débordement des eaux sur la route du Bas-Bourg.

Conseil Municipal du 3 septembre 2012

Point comice : des tickets d'entrée vont être établis pour les exposants. Point travaux : le permis de construire des toilettes est reçu depuis le 17 août. Les travaux vont commencer le 5 septembre.

Ecole : devis de la société Linconyl pour la fourniture et pose de stores sur les 5 fenêtres de l'école : 2039,08 € TTC le CM en autorise l'achat.

Impayé cantine la somme global de 1300 € de factures cantines restent impayées à ce jour. Voir le service de trésorerie pour trouver une solution.

Restaurant le Petit Gourmand : le maire donne lecture au CM d'un courrier en recommandé avec A.R. de Mme Claudette Joyau donnant congé de son bail commercial et d'habitation à compter du 1^{er} mars 2013.

Questions diverses Groupama a signifié qu'il versera la somme de 200 € pour le défibrilateur. Horloge de l'église : suite au rapport technique les Ets Bodet préconise le remplacement du battant et la mise en conformité électrique. Le remplacement du plancher sous les cloches est aussi indispensable. Prévoir un devis à mettre au budget 2013. Cimetière, les plans sont reçus. Campagne de lutte contre les ragondins : le syndicat intercommunal organise une réunion le 5 septembre concernant la lutte contre les ragondins. J.M. Simon se propose d'y assister.

Conseil Municipal du 5 novembre 2012

Point sur les regroupements des syndicats d'eau présenté par M. Hermenault

Sanitaires mairie : Avenant NR1 de la S.A.R.L. 2B 2C de 2274,19 €. Le C.M. accepte à l'unanimité.

Point financier comice : Il en ressort un excédent de 736,99 € que le comité des fêtes va reverser à la commune .

Mise en valeur du Site Néolithique de la Motte : Le projet d'étude ne rentre plus dans le cadre du C.T.U. Une étude d'opportunité était nécessaire. Le C.M. autorise le maire à faire les demandes.

Cérémonie du 11 novembre : reconduite.

U.D.I.A.C. 9 enfants de l'école se rendront à Paris pour raviver la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe.

S.D.I.S : Le maire rappelle que la commune est responsable des poteaux d'incendie.

Participation lutte contre les rats gondins : le C. M. accepte de payer 335,32 € T.T.C.

Eclairage rue Boutroue : Le conseil autorise le maire de signer une convention avec l'ADEME, pour percevoir une subvention.

Conseil municipal du 14 décembre 2012

Démission de Madame Anne, à la date du 10 12 2012. Le C.M. prend acte de cette décision.

S.I.V.O.S. : Gérôme Guillaut délégué du S.I.V.O.S suite à la démission de Madame Anne.

Point sur les travaux 2012 : Les toilettes publiques sont terminées. La réception des travaux se déroulera le 19 12 12

Rampe d'accès à la mairie en cours, comme les travaux de la salle Adrien Martin, fin prévue mai 2013.

Projets 2013, 2014, 2015... : Enfouissement des réseaux, toiture de la mairie, réfection du Monument aux Morts (centenaire de la déclaration de guerre de 1914), lotissement Grands Champs, église (fenêtre, toiture sacristie, les chemins de randonnées. Prévoir le remplacement de la secrétaire de mairie, achat matériel pour l'entretien. Séparations des eaux usées et pluviales rue des Grands Thurets.

Bulletin municipal : 300 exemplaires prévus.

Participation de la collectivité à la prospection sociale complémentaire à hauteur de 5 € par mois pour les salariés qui souhaitent adhérer à la complémentaire.

Conseil municipal du 15 février 2013

Budget 2013. Choix des projets à réaliser.

Salle Adrien Martin : Les travaux sont bien engagés ; 1000 € sont attribués pour l'achat de meubles.

Travaux enfouissement : Le Conseil général prend en charge 100 % des travaux faits dans les communes qui ont des 4 fils

Rampe d'accès à la mairie : Les travaux seront pris à 50 % par la poste.

Subvention aux associations : Le C.M. propose de verser un même montant aux associations de Grées sur Roc.

Remplacement de la secrétaire de mairie : Au 01/04/2014 Nadine Bénard fera valoir ses droits à la retraite. Appel à candidature sera fait auprès de Pôle Emploi du secteur.

Maintenance du matériel informatique : Fri Info a été vendu à la société Delta Technologies qui propose un forfait de 10 interventions par an pour le coût de 340 €. Le C.M. donne son accord.

Questions diverses : résultat du recensement : Au 01/01/2013, la commune, comptabilise 388 habitants.

Rythmes scolaires: concernant la refonte de l'école, le C.M. propose au S.I.V.O.S. de reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014.

Travaux communaux : achat du défibrillateur. Livre de Grées sur Roc Histoire et histoires : nouvelle version avec un supplément de 90 pages. Le C.M. décide d'en acquérir 10 exemplaires au prix coûtant.

La Poste à compter de janvier 2013 : l'indemnité est revalorisée de 1116 € par mois.

Conseil municipal du 19 mars 2013

Fermeture épicerie, dépôt de pain : samedi 16 mars, le gérant de l'épicerie informait la commune qu'il fermera à compter du 20 mars à 12 heures. Un dépôt de pain sera assuré tous les matins pendant une heure et chaque élu ou citoyen volontaire pourra tenir bénévolement le dépôt de pain (boulanger de Montmirail et le lundi M. Franchet d' Authon du Perche).

Subventions aux associations pour un total de 2830 €.

Taux d'imposition restant identiques à l'année 2012 : à savoir : taxe d'habitation 16,79 %, taxe foncière batie 13,70 %, taxe foncière non batie 31,18 %, C.F.E. 17,65 % soit un produit attendu de 156372 € à prévoir au budget 2013.

Questions diverses : point travaux salle Adrien Martin. Ecole : la chaudière a été changée par l'entreprise Chaillou.

Conseil municipal du 09 04 2013.

Approbation des comptes 2012.

C.C.A.S. : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 1042.88 €

Caisse des écoles : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 33211.65 €

Assainissement : déficit d'exploitation cumulé au 31/12/2012 : 628.77€

Assainissement : résultat d'investissement cumulé au 31/12 2012 : 77099.87 €

Commune : excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2012 : 133097.52 €

Commune : résultat d'investissement cumulé au 31/12/ 2012 : 78131.04 €

Le C.M. approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012

Approbation des comptes administratifs 2012. Le C.M. approuve à l'unanimité les comptes administratifs, dont les résultats sont identiques aux comptes de gestion qui ont été mis en report.

Conseil municipal du 16 septembre 2013

Point sur le multi-services

Une nouvelle personne s'est fait connaître pour ce projet de commerce multi-services. Il s'agit de Mme Béatrice **Chabillant**. Elle quittera son poste actuel le 1^{er} octobre prochain et ouvrira les portes du multi-services à Gréez sur Roc, le 2 décembre prochain. Madame Chabillant a également fait l'acquisition d'une licence IV. La commune a fait l'acquisition de matériel de cuisine et fera les travaux de peintures, d'électricité et l'ouverture de la porte côté rue du Nord pour l'accès à l'épicerie (différent de l'accès au restaurant).

Annulation de la régie Espace Jean Jousse. En effet la gestion de l'Espace est gérée directement par la Fondation Jean Jousse .

Autorisation de poursuites pour impayés, par la comptable du trésor.

Indemnités alouées à la comptable du trésor.

Mise en place de la garderie périscolaire.

Afin de pallier sur le territoire du SIVOS de Gréez sur Roc/Saint-Ulphace/Théligny au manque de nourrices, le SIVOS a donc mis en place un service de garderie périscolaire depuis le 5 septembre 2013. La garderie périscolaire a lieu à la salle Adrien Martin jusqu'aux vacances de la Toussaint, elle ira ensuite dans la 3^{ème} classe de l'école qui est disponible.

Questions diverses.

Brûlage : Des plaintes de riverains dans le Bas-Bourg sont arrivées en mairie, pour du brûlage (produits interdits, etc).

Formation : Ingrid Billon et Brigitte Pivard, agents de la restauration vont participer à un stage intitulé « les bases de la cuisine pratique » organisé par la CNFPT.

Cimetière : Le logiciel Elabore est dorénavant utilisé pour la gestion du cimetière. Il sera procédé à un envoi en nombres aux propriétaires des sépultures qui n'ont pas renouvelés leur concession.

Monument aux Morts : Pour le centenaire du début de la grande guerre, il faudra prévoir sur le monument des travaux d'embellissement pour l'année 2014. Gérard Buret est mandaté pour la réalisation de ce projet.

La Poste : La poste assure que les désagréments (tournées manquantes) causés étaient liés à une circonstance exceptionnelle.

Ecole : Sur la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, il sera procédé à l'affichage de la Charte de la Laïcité. De plus, un drapeau tricolore et un drapeau européen accompagnés de la devise de la République Française doivent être apposés sur la façade de l'école

Fin des extraits de délibérations du CM au 16 septembre 2013 par Louissette et René Pigeard.